

École coopérative Saint Jean Baptiste – La Salle  
13, Rue Nattier  
29200 BREST  
02 98 02 03 10  
stjeanbaptiste@lacroixrouge-brest.fr



## École coopérative St Jean Baptiste – La Salle

I/ Projet éducatif

« Ne rien dire que nous n'ayons fait. »  
Fernand Oury

Juin 2019



## I/ Projet éducatif

### SOMMAIRE

Introduction

#### **1. La coopération entre enfants**

1.1 L'outil PIDAPI, les plans de travail, l'entraide et le tutorat

1.2 Les métiers et services pour la collectivité

1.3 Les conseils : le conseil de classe et le conseil coopératif

1.4 La webradio de l'école : Radio Saint Jean-Baptiste, la radio des artistes

#### **2. La coopération entre adultes**

2.1 L'équipe d'école

2.2 Les parents dans l'école

2.3 La direction collégiale en question

#### **3. La sérénité dans les classes et dans l'école**

3.1 Documents et instances de référence

3.2 Formation dispensées aux adultes et aux enfants pour mieux vivre ensemble

3.3 Synthèse

#### **4. Volet pastoral**

## I/ Le projet éducatif

### Introduction

L'école coopérative Saint Jean-baptiste La Salle fait partie du groupe scolaire La Croix Rouge. C'est une école de l'enseignement catholique sous tutelle Lassalienne. Un établissement catholique est un établissement scolaire privé associé à l'État par contrat pour sa participation à un service d'intérêt public. Il délivre un enseignement conforme aux programmes de l'Éducation Nationale. Le réseau Lassalien (on dit aussi Frères des écoles Chrétiennes) a été fondé par Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719). Il est présent dans 78 pays et compte environ un millier de centres éducatifs.

Une école coopérative, telle que nous l'entendons, défend un projet pédagogique ainsi qu'un projet de vie, incluant des valeurs de coopération, de libre expression et de respect mutuel entre les différents acteurs de la vie de l'école, enfants et adultes.

Le but est que chaque enfant puisse s'épanouir et grandir en étant acteur et auteur de ses apprentissages et devienne un citoyen éclairé et émancipé.

L'école fonctionne en classe multi-âges.

# 1. La coopération entre enfants

Dans nos classes multi-âges, la coopération se vit tous les jours et dans toute l'école.

Les enfants, élèves, développent leur autonomie, construisent les relations qu'ils entretiennent avec leurs pairs, sont responsables et acteurs dans tous les aspects de la vie de l'école.

## 1.1 L'outil PIDAPI, les plans de travail, l'entraide et le tutorat

Dans les classes élémentaires à partir du CE1, les plans de travail et l'outil PIDAPI ( cf. vidéos sur notre blog : « Pidapi expliqué aux parents », « Pidapi expliqué aux enfants ») permettent l'individualisation des activités et la personnalisation des apprentissages en fonction des besoins de chacun.

Les élèves apprennent à trouver ensemble des réponses à un problème, à envisager des réponses aux questions qui se posent.

Le tutorat est l'une des réponses pour un élève qui est en difficulté sur une compétence. Il peut demander de l'aide à l'un de ses camarades plus « expert ». Les deux parties tirent un bénéfice de cette situation : l'enfant tuteur met en application ses compétences et le « tutoré » qui reçoit les explications.

Le plan de travail permet de :

- *personnaliser les apprentissages*
- *gérer l'hétérogénéité d'un groupe-classe*
- *susciter la coopération et l'entraide entre enfants*
- *d'effectuer des choix et de proposer des travaux adaptés à chacun, qui ne soient ni trop simples ni inaccessibles<sup>1</sup>.*

## 1.2 Les métiers et services pour la collectivité

Les élèves exercent des métiers et rendent service à la classe/école. Ces rôles induisent une implication active dans la vie de la classe/école.

## 1.3 Les conseils : Le conseil de la classe et le conseil coopératif

Les élèves participent aux conseils dans les classes ainsi qu'au conseil coopératif qui réunit tous les enfants de la grande section au CM2, les enseignants, les agents d'école, mais également les parents et les intervenants qui le souhaitent.

Cette instance sert à organiser et à réguler la vie dans les classes et dans l'école. Elle est très formalisée. Le conseil se déroule toujours de la même manière. C'est un enfant qui préside. Les participants peuvent demander la parole pour amener des critiques, des félicitations, des questions, des propositions et participer au débat.

## 1.4 La webradio de l'école : Radio Saint Jean-baptiste, la radio des artistes

Depuis 2015, l'école fait vivre une webradio et un blog alimentés par les enfants. Ils écrivent et parlent pour être lus et écoutés. Ils s'investissent et apprennent grâce à de réelles actions de communication. Notre webradio est un des outils essentiels de la coopération à l'intérieur de l'école.

---

<sup>1</sup>S. Connac « apprendre avec les pédagogies coopératives »

## 2. La coopération entre adultes

La coopération se vit également entre les différents adultes, acteurs de la vie de l'école notamment par la construction collégiale des projets.

### 2.1 L'équipe d'école

L'équipe enseignante construit le projet d'école, ainsi que les différents projets auxquels prennent part les différentes classes. Elle se réunit de manière hebdomadaire.

Le personnel non -enseignants (agents d'école, auxiliaire de vie scolaire, jeunes en service civique...) sont associés au projet d'école ; ils participent à des rencontres avec les enseignants, et assistent au conseil coopératif.

Les partenaires de l'école : Certains de nos projets se co-construisent avec les partenaires de l'école. Pour la webradio, nous travaillons avec l'association Longueur d'Ondes. Nous bénéficions des aides au projet d'école proposées par la mairie. Cela se traduit par l'intervention de professionnels dans les domaines des apprentissages scolaires.

### 2.2 Les parents dans l'école

La coopération avec les parents se vit de plusieurs manières :

- La feuille de Saint Jean-Bachou : toute la communauté éducative de l'école reçoit cette lettre d'informations hebdomadaire sur la vie de l'école. Élèves, classes, enseignants, parents, APE, paroisse, partenaires de l'école peuvent y publier. Une seule contrainte : les informations doivent concerner l'école.
- Les entretiens tripartites : L'élève, ses parents et l'enseignant-e échangent sur la vie de l'enfant dans la classe, son métier d'élève et ses apprentissages.
- La journée des communautés éducatives : initiée par l'Enseignement Catholique au début du mois de décembre, cette journée est l'occasion pour les parents d'intervenir dans les classes et d'animer des ateliers d'arts plastiques.
- Le conseil coopératif : le conseil coopératif est ouvert aux parents.
- L'APE : Les parents peuvent s'impliquer dans l'APE ( Association de Parents d'Élèves) qui est un interlocuteur essentiel de l'école.
- Accompagnement lors des sorties : Les classes font régulièrement appel à des parents pour les accompagner lors des sorties scolaires.

### 2.3 La direction collégiale en question

On ne peut faire le choix de la coopération pour nos élèves si elle n'est pas vécue entre adultes. C'est pourquoi nous avons mis en place une direction collégiale. Autant que possible. Elle n'est qu' « officieuse ».

Elle se traduit par :

- une réunion hebdomadaire réunit directeur/trice et enseignant-e-s. C'est l'occasion de partager des informations de telle manière que toute l'équipe soit au même niveau d'information, de réguler et de prendre des décisions.
- communication avec l'école par courrier électronique : une seule adresse pour toute l'équipe. Tous, directeur/trice / enseignant-e-s lisent et peuvent répondre.

### **3. La sérénité dans les classes et dans l'école : conflits et prévention des violences**

#### **3.1 Les documents et instances de référence**

- le règlement intérieur de l'école
- les règles de vie qui émanent du conseil coopératif
- les décisions des conseils des classes

#### **3.2 Les formations dispensées aux adultes comme aux enfants pour mieux vivre ensemble**

- Reconnaître et identifier les émotions qui nous habitent pour pouvoir en parler
- Communiquer de manière bienveillante
- Théâtre forum inspiré de faits réels sur le sujet de la violence à l'école

#### **3.3 Synthèse**

La synthèse de ces formations se traduit concrètement par :

- l'acceptation et la reconnaissance de ses torts
- l'utilisation précoce des « messages clairs »
- l'expression et l'écoute des critiques lors des conseils de la classe ou au conseil coopératif
- le sablier : un « temps mort » sur la cour dont la durée est décomptée par un sablier
- en primaire : l'attribution de ceintures de comportement
- l'isolement temporaire d'un élève dans sa classe
- l'accueil temporaire d'un élève dans une autre classe que la sienne

### **4. Volet Pastoral**

L'enseignement dans une école catholique maternelle et élémentaire se décompose en 24 heures obligatoires plus une heure liée au caractère propre par semaine. Durant cette heure, les élèves des cours élémentaires se voient proposés de la culture religieuse.

L'heure de caractère propre prend différentes formes : elle peut se traduire par de la culture religieuse ou des débats philosophiques. Nous faisons appel ponctuellement à des intervenants extérieurs (paroisse, parents d'élève). Tous les élèves de primaire y participent.

L'école est rattachée à la paroisse de Lambézellec. Toutes les informations et propositions de la paroisse sont transmises par l'intermédiaire de la feuille de Saint Jean-Bachou.

Un temps fort destiné aux élèves de cycle 3 est organisé chaque année par le collège de la Croix Rouge. Les élèves se rendent à cette occasion à l'église de Lambézellec.